

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2024-2025  
Numéro de séance : 1  
Date de la séance : Mardi 1er octobre 2024  
Date de convocation : Lundi 16 septembre 2024  
Présidence de : Stéphane Blardat, proviseur

Quorum : 16  
Nombre des présents : 19  
Nombre d'absents excusés : 3  
Nombre d'absents : 8

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes
<b>I – DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>				
• Rappel de l'ordre du jour		4		
• Adoption du Compte-rendu du CA du 24/06/2023		4	CA NTR 2024/25	x
				x
<b>II – DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL</b>				
• Décision budgétaire modificative pour information n°5		5		
• Décision budgétaire modificative pour vote n°6		5	CA TR 2024/25	x
• Tarifs du lycée Descartes		5	CA NTR 2024/25	x
• Attribution d'une subvention à l'association sportive		5	CA NTR 2024/25	x
• Don (France Chimie, Mme Michel)		5-6	CA NTR 2024/25	
• Contrat de séjour au Chalet Clair Matin		6	CA TR 2024/25	x
• Convention association HEBE		6	CA TR 2024/25	x
• Convention Mme Smaniotto		6	CA TR 2024/25	x
• Convention association UTOPIA 56		6-7	CA TR 2024/25	x
<b>III- DOMAINE PEDAGOGIQUE</b>				
• Projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté		8		x
• Bilan de rentrée		8		x
• Plan annuel « Remplacement de courte durée » 2024-2025		8		x
• Attribution des IMP 2024/2025		8	CA TR 2024/25	x
• Attribution des PACTES 2024/2025		8	CA TR 2024/25	x
• Information vote électronique des représentants des parents élèves au CA 2024/2025		8		x
• Classe de neige PCS11 et 2		8-9	CA TR 2024/25	x
• Sortie au futuroscope classe 701		9	CA TR 2024/25	x
• Questions diverses		9		

Le Président,

Stéphane Blardat

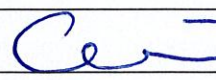

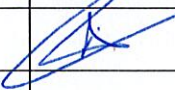





Le Secrétaire de séance,

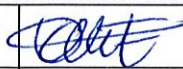

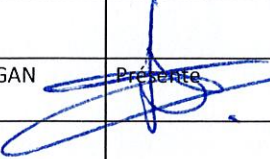
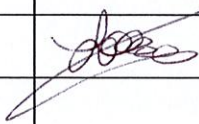


Mme Hézard Marie, professeure




**PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du : 01/10/24**

Nature	NOM Prénom Titulaire	Emargement	NOM Prénom Suppléant	Emargement
<b>10 membres de droit ou désignés</b>				
Proviseur	Stéphane BLARDAT	Présent		
Provisure adjointe	Delphine LE CORNEC	Présent		
Gestionnaire / Ag. compt.	Yannick FOURCADE	Présent		
CPE	Maryse POURRAIN	Présente		
Personnalité Qualifiée	Hervé GALTAUD	Présent		
Personnalité Qualifiée	Richard SARAH			
Représentant Ville de Tours	Antoine MARTIN	Excusé		
Représentant Tours Métropole	Franck GAGNAIRE		Anne BLUTEAU	
Représent. du cons. rég.	Jean-Patrick GILLE		Betsabée HAAS	
Représent. du cons. rég.	Ambre LOUISIN			
<b>10 représentants élus des personnels de l'établissement</b>				
Pers. enseign. et d'éd.	René BEHOCARAY		Miréia ALONSO	
Pers. enseign. et d'éd.	Laurent LEPETIT	excusé	Paola DOS SANTOS	
Pers. enseign. et d'éd.	Soizic MULLER		Marie-Anne MULQUIN CHOMMELOUX	
Pers. enseign. et d'éd.	Antoine CRAPEZ		Julien BOUTON	
Pers. enseign. et d'éd.	Jérôme PUYBARET		Anne MANNLEIN	
Pers. enseign. et d'éd.	Marie HEZARD		Laurence SIMON GAUTIER	
Pers. enseign. et d'éd.	Margaux GROUSSIN		-	
Pers. ATOS	Jérôme LANCHAIS		François AIRIAU	
Pers. ATOS	Julien POUGETOUX		Annabelle JUIGNE	
Pers. ATOS	Vincent GUASTAVINO		Céline BARNIER	



10 représentants élus des parents d'élèves et des élèves				
Parent d'élève FCPE	Alexandra VALENTIN		Audrey LEMOINE	
Parent d'élève FCPE	Isabelle RAMAGE		Carine MATHAT	Excusée
Parent d'élève FCPE	Jean PONS		Rodolphe ANDRE BLAIS	
Parent d'élève PEEP	Stéphanie HUBERT-DOGAN		Nathalie SORET	
Parent d'élève PEEP	Alain FAUCHER		Blandine CHANCERELLE	
Elève	Thomas DIEZ 841		Gaspard BRESCH 803	
Elève	Louise BARBOTTE 811		Antoine CARDILES 803	
Elève	Naomie ANDRE 707		Félicie RUENES-ELEICEGUI 708	
Elève	Amaury DESGEORGES 708		Cyrielle LARCHER 706	
Elève	Anaé JESSET 608		Baptiste BOSLE 606	

Total : 19

BRIGAND Claude 

## I. DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit, mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024, à 18h15, en salle des conseils Bâtiment G. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte. M. enseignant, est désigné secrétaire de séance en application du règlement des séances qui a été acté en conseil d'administration du 28/11/2023.

### 1.1. Le proviseur rappelle l'ordre du jour de la séance.

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24/06/2024, ci-joint,
- Projet Education à la santé et à la citoyenneté, ci-joint,
- Bilan de rentrée, ci-joint,
- Projet de plan annuel « Remplacement de Courte Durée » pour 2024-2025
- Attribution des pactes et indemnités missions particulières pour 2024/2025
- Information vote électronique pour les élections des parents d'élèves au conseil d'administration (12/10/2024)
- Tarifs divers,
- Don (France Chimie, Mme Michel),
- DBM pour vote,
- DBM pour information,
- Attribution d'une subvention à l'association sportive,
- Sorties et/ou voyages :
  - \*Classe de neige -PCSI
- Contrats et conventions :
  - \*Contrat de séjour au chalet Clair Matin,

### 1.2. Adoption du compte-rendu du CA du 24/06/2024

Suite au compte-rendu qui a été transmis aux administrateurs, le chef d'établissement demande si ces derniers ont des remarques à proposer.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 18</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés : 18</b>	<b>Avis favorables : 18</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------	-----------------------------	---------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

## II. DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL

### 2.1. Décision budgétaire modificative pour information

La DBM n°5 est présentée pour information. Il s'agit de l'intégration des bilans 2023/2024 de diverses subventions spécifiques et du séjour « classe de neige 2025, ainsi que de deux dons (document joint en annexe).

### 2.2. Décision budgétaire modificative (DBM) n°6 pour vote.

Proposition d'intégration de recettes nouvelles pour abonder le service SRH (location self en juillet) et de prélèvements sur le fonds de roulement pour des réparations en cuisine (service OPC) et la prise en charge de la part accompagnateurs du séjour « classe de neige 2025 » (document joint en annexe)..

<u>Résultats du vote</u>	Votants :18	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 18	Avis favorable : 18	Avis contraire : 0
--------------------------	-------------	-------------------------------	---------------	---------------------	--------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

**Acte TR du CA 2024/2025 -du Conseil d'administration : Décision budgétaire modificative N°6**

### 2.3 Actualisation des tarifs du lycée Descartes

Le Conseil d'administration vote l'actualisation des tarifs des diverses prestations et activités assurées par le lycée Descartes (document joint en annexe). Désormais, les tarifs de mise à disposition des locaux des lycées sont fixés par le conseil régional.

<u>Résultats du vote</u>	Votants :18	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés : 18	Avis favorable :18	Avis contraire :0
--------------------------	-------------	------------------------------	---------------	--------------------	-------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

**➤ Acte NTR 2024/2025 du Conseil d'administration : Tarifs divers**

### 2.4 Attribution d'une subvention à l'association sportive

M. Fourcade, secrétaire général, explique que, dans le cadre des crédits qui sont ouverts au budget 2024, la décision de versement d'une subvention de 1500 euros au titre de l'année scolaire 2024/2025 à l'association sportive du lycée Descartes, doit, aux termes de la réglementation, faire l'objet d'un acte voté par le conseil d'administration.

<u>Résultats du vote</u>	Votants : 19	Abstentions, nuls, blancs 0:	Exprimés : 19	Avis favorable : 19	Avis contraire : 0
--------------------------	--------------	------------------------------	---------------	---------------------	--------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

**Acte NTR du CA 2024/2025 -du Conseil d'administration : Subvention à l'association sportive**

### 2.5 Don France Chimie

Le conseil d'administration approuve le don d'un montant de 360 euros de la Société France Chimie suite à la participation de nos élèves aux olympiades de la chimie.

<u>Résultats du vote</u>	Votants 18	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 18	Avis favorable : 18	Avis contraire : 0
--------------------------	------------	-------------------------------	---------------	---------------------	--------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

**Acte NTR du CA 2024/2025 -du Conseil d'administration Don France Chimie**



## 2.6 Don Mme Michel

Le conseil d'administration approuve le don d'un montant de 700 euros de la part de Mme Michel professeure d'Anglais second cycle, pour l'acquisition de matériel informatique.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants 18</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés : 18</b>	<b>Avis favorable : 18</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	-------------------	--------------------------------------	----------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte NTR du CA 2024/2025 -du Conseil d'administration Don Mme Michel**

## 2.7 Contrat de séjour au chalet Clair Matin

Un contrat est à signer par le chef d'établissement avec le centre de vacances Clair Matin pour l'accueil du 25 janvier au 1<sup>er</sup> février 2025 des 94 étudiants de PCSI 1 et 2 et leurs 7 accompagnateurs pour une classe de neige. Le prix comprend la pension, le matériel de ski et les forfaits de remontées mécaniques en demi-journées, les cours de ski ESF pour les étudiants qui souhaitent les suivre les premiers jours, les déplacements aux pistes.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés :19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	---------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Contrat de séjour au chalet Clair Matin**

## 2.8 Convention de mise à disposition de l'amphithéâtre Senghor avec l'association HEBE

Une convention est à signer par le chef d'établissement avec l'association HEBE et le conseil régional, pour la mise à disposition de l'amphithéâtre Senghor le 22 novembre 2024 pour un colloque « Clinique de la modernité et passage adolescent » à destination des acteurs de soins, de l'éducation médico-sociale et pédagogique.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés : 19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Convention avec l'association HEBE**

## 2.9 Convention d'utilisation de la chambre d'hôte par Mme Smaniotto

Une convention est à signer par le chef d'établissement avec Mme Ada Smaniotto pour l'utilisation de la chambre d'hôte du lycée pour l'année scolaire 2024/2025.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants :190</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés : 19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Convention d'utilisation de la chambre d'hôte par Mme Smaniotto**

## 2.10 Convention de mise à disposition d'une salle de cours pour l'association UTOPIA 56

Une convention est à signer par le chef d'établissement avec l'association UTOPIA 56 et le conseil régional, pour la mise à disposition d'une salle de cours de l'annexe Zola pour l'année 2024/2025. 2 enseignants mandatés par l'association assureront des cours, en début de soirée, au bénéfice de jeunes en situation de fragilité. La convention est établie à titre gracieux.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés : 19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Convention de mise à disposition d'une salle de cours pour l'association UTOPIA 56**



### III. DOMAINE PEDAGOGIQUE

#### 3.1 Projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Monsieur le proviseur expose le projet pour l'année scolaire 2024/2025 d'éducation à la santé et à la citoyenneté adressé aux membres.

#### 3.2 Bilan de la rentrée

Monsieur le proviseur présente le bilan de la rentrée 2024, dont les membres ont été destinataires.

#### 3.3 Plan annuel « Remplacement de courte durée

Suite aux directives nationales, relatives aux modalités d'organisation de la continuité pédagogique en cas d'absence d'un enseignant, Monsieur le proviseur présente le plan annuel de remplacement de courte durée pour 2024/2025 qui a été transmis aux administrés.

M. le proviseur précise la situation du lycée Descartes où le taux d'absences de courte durée est très bas (2,45 %) et où la question importante est plutôt celle des éventuels remplacements de longue durée (maladie, accident,...)

#### 3.4 Attribution des IMP pour 2024/2025

Monsieur le proviseur présente aux membres l'attribution des Indemnités pour Mission Particulière (IMP) aux personnels pour 2024-2025, selon le document ci-joint. Ces indemnités viennent rémunérer des tâches accomplies par les enseignants et CPE qui ne sont pas effectuées devant élèves.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés 19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	--------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : attribution des IMP 2024 2025**

#### 3.5 Attribution des PACTES pour 2024/2025

Monsieur le proviseur présente aux membres l'attribution des pactes aux personnels enseignants et conseillers principaux d'éducation qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels pour 2024-2025, selon le document ci-joint. Ces PACTES sont attribués pour des missions complémentaires par part fonctionnelle en fonction des besoins du service exprimés au sein des établissements sur la base du volontariat. Il a été attribué par le rectorat pour le lycée 23 pactes pour remplacement de courte durée, 8 pactes innovants et 2 pactes pour prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés 19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	--------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : attribution des PACTES 2024 2025**

#### 3.6 Information du vote électronique à l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration 2024/2025

Monsieur proviseur confirme le vote électronique à l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration 2024/2025 du 07 au 11 octobre 2024 inclus, via une plateforme EKLESIO, de la société SILK. Les parents recevront un lien d'accès à cette plateforme.

#### 3.7 Classe de neige PCSI1 et 2

Du 28 janvier au 04 février 2025, les 94 étudiants de PCSI (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) participeront à une classe de neige au chalet du « Clair Matin » de Saint-Paul en Chablais près du Lac Léman à deux kilomètres du centre du village de Bernex, dans le département de Haute-Savoie ; Le déplacement se fera en car.

Animée par 7 professeurs de CPGE, les journées seront organisées selon l'emploi du temps ci-après :

-matin : 4h de cours (mathématiques 2h00 et physique 2h00)



-après-midi : ski

-soir : trois heures d'études dirigées.

Le prix annoncé comprend le transport, l'hébergement, les repas et les activités sur place. Après une participation du lycée.

La participation demandée à chaque étudiant pour le séjour est fixée à 438 €.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés 19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	--------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Financement Classe de neige PCS11 et 2**

### 3.8 Sortie au futuroscope avec les 701 – le 18 octobre 2024

Une sortie au Futuroscope de Poitiers est organisée par une professeure principale et ses 35 élèves de 701 pour cohésion du groupe classe le 18 octobre 2024. Deux professeurs accompagneront, dont la part financière sera prise en charge par l'établissement. La part élève s'élèvera à 43 euros. Le transport se fera en bus.

<b>Résultats du vote</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Abstentions, nuls, blancs : 0</b>	<b>Exprimés :19</b>	<b>Avis favorable : 19</b>	<b>Avis contraire : 0</b>
--------------------------	---------------------	--------------------------------------	---------------------	----------------------------	---------------------------

*Le Conseil d'administration a adopté.*

**Acte TR du CA 2024/2025-du Conseil d'administration : Sortie Futuroscope 18 octobre 2024**

### 3.9 Questions diverses

Des actes malveillants récurrents en salle des professeurs sont signalés.

Des fuites d'eau sont signalées dans l'escalier du bâtiment E qui mène au foyer élèves.

M. Gilles est arrivé en cours de réunion, et les actes n'ont pas été votés dans selon le planning de l'ordre du jour ; d'où des votes à 18 ou 19 présents.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15*